

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 juin 2026

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2915)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 1065

AMENDEMENT

présenté par
Mme Joncour, Mme Dogor-Such, Mme Bamana, Mme Ranc et M. Bentz

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« relative à l’euthanasie et au suicide assisté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L' euphémisme est un manque de courage.